

## Lieu

Sauf indication contraire communiquée dans notre confirmation, nos formations sont organisées au Centre de Formation Chambre de Commerce/IFBL.

Adresse:  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-1615 Luxembourg

Un parking souterrain payant est disponible.  
Plusieurs lignes de bus desservent les environs. Pour les détails, veuillez consulter [www.mobiliteit.lu](http://www.mobiliteit.lu)

## Horaires des cours

Séance du matin: 8h30 à 12h30  
Séance de l'après-midi: 13h30 à 17h30  
Pour chacune des séances, une pause-café d'environ 20 minutes est programmée et comprise dans le prix de l'inscription.

## Conditions générales

Nos conditions générales, notamment les modalités d'inscription et de paiement, les conditions d'annulation ou de report sont indiquées sur notre site Internet et dans le catalogue de notre offre 2011. L'IFBL exige la déclaration expresse de l'acceptation de ces conditions à chaque inscription.

# Les

# mé

# tiers

# OPC

Le Luxembourg est reconnu comme un centre d'excellence pour la domiciliation et l'administration de fonds d'investissement. La croissance constante et l'évolution de la sophistication des produits administrés à Luxembourg impliquent des compétences techniques de plus en plus pointues. Ces compétences peuvent être acquises à travers des parcours de formation spécialisés, flexibles, adaptés aux évolutions de l'industrie des fonds et enseignés par des experts du secteur que l'IFBL organise en partenariat avec l'ALFI.

## Partenaires

### IFBL

L'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg, est une fondation qui a été mise en place sous sa forme actuelle en 1990 par l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), dans le but de former les employés de la place financière luxembourgeoise d'une part à l'environnement bancaire luxembourgeois, d'autre part aux différents métiers que la place propose. Depuis sa création, l'IFBL a accueilli des milliers de participants au début de leur vie professionnelle pour les accompagner dans tous leurs efforts de formation au cours de leur carrière. L'IFBL propose dans son offre non seulement un large éventail de modules de formation individuels, mais également un certain nombre de certifications, proposées en collaboration avec des associations professionnelles du secteur.

### ALFI

Créée en 1988, l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) représente le secteur luxembourgeois des organismes de placement collectif, des fonds de pension et de la gestion d'actifs au sens large ainsi qu'une bonne centaine de prestataires de services spécialisés (distributeurs, banques dépositaires, administrations centrales, agents de transfert, cabinets d'avocat, réviseurs d'entreprise, consultants, sociétés informatiques spécialisées...). L'objectif de l'association est de contribuer à développer et à maintenir, tant au niveau luxembourgeois que communautaire, un environnement légal, réglementaire et fiscal compétitif dans lequel peut se développer et prospérer l'industrie luxembourgeoise des fonds d'investissement.

## Public cible

La formation OPC s'adresse:

- aux jeunes diplômés BAC et BAC + 2, qui trouveront dans ces parcours les outils nécessaires pour devenir rapidement opérationnels
- aux universitaires ayant déjà abordé certains thèmes lors de leurs études
- aux employés expérimentés de l'industrie des fonds d'investissement qui désirent valider ou perfectionner leurs connaissances et obtenir une attestation du secteur
- aux employés d'autres domaines bancaires qui désirent changer d'orientation

## Formations

### OPC CLASSIQUES:

- Parcours de base
- Parcours Comptable OPC (Junior) Certifié
- Parcours Comptable OPC (Senior) Certifié
- Parcours Agent Banque Dépositaire OPC Certifié
- Parcours Agent de Transfert OPC Certifié
- Parcours Juriste OPC Certifié
- Parcours Compliance Officer OPC (parcours non certifiant pour l'instant)

Chacun de ces parcours se compose d'une série de modules qui peuvent également être suivis individuellement. La langue d'enseignement des modules est le français, mais certains modules sont également proposés en anglais et/ou en allemand.

La liste des modules spécifiant la durée, les dates et le prix se trouve ci-après. Tous les détails relatifs aux contenus des modules sont repris sur notre site Internet.

### FONDS ALTERNATIFS:

- Parcours Real Estate Investment Funds Professional
- Parcours Private Equity Investment Funds Professional
- Parcours Hedge Funds Professional

Chacun de ces parcours se compose d'une série de modules qui peuvent également être suivis individuellement. Tous ces cours sont uniquement proposés en langue anglaise.

Tous les détails relatifs aux contenus des modules ainsi que les dates, durées et prix sont décrits dans des dépliants spécifiques. Ces informations figurent également sur notre site Internet.

## Examens

Chacun des modules M1, M2 et M3 fait l'objet d'un examen optionnel. L'objectif de l'examen consiste à valider les connaissances du/des sujet(s) traité(s) dans le module en question. Il est admis de s'inscrire à un examen sans avoir suivi le cours correspondant. Le résultat de l'examen est documenté par une notification de la note obtenue. Cette notification fait office d'attestation en cas de réussite.

## Certifications

### CERTIFICATION MÉTIER

À l'exception du «Compliance Officer OPC», tous les parcours aboutissent à une certification métier. Pour l'obtention du certificat, la réussite des examens du parcours de base ainsi que la réussite des examens du métier choisi sont requises.

### CERTIFICATION FONDS ALTERNATIFS

Voir les dépliants spécifiques (Private Equity, Real Estate, Hedge Funds).

### SENIOR FUND SPECIALIST

Les détenteurs d'une certification métier peuvent viser un diplôme supérieur, le «Senior Fund Specialist». Ce diplôme est décerné aux candidats remplissant les conditions suivantes:

- 1) Obtenir une certification métier
- 2) Réussir les examens suivants (dans la mesure où ceux-ci ne font pas partie de la certification choisie):
  - M1 Comptabilité OPC
  - M1 Banque dépositaire
  - M1 Agent de transfert
  - M1 Politique et restrictions d'inv.
  - M1 Compliance
- 3) Suivre deux modules au choix parmi les modules proposés ci-dessous:
  - M1 Risques financiers
  - M1 Déontologie dans les OPC
  - M1 Société de gestion
  - M1 Hedge Funds Fundamentals
  - M3 Commissions de performance
  - M' Classes d'actions dans les OPC